

Résumé

Ce rapport est la deuxième édition de *Tax Policy Reforms: OECD and Selected Partner Economies*, publication annuelle qui contient des données comparatives sur les réformes fiscales menées dans différents pays et qui suit les évolutions des politiques fiscales. Il couvre les réformes fiscales qui ont été mises en œuvre, votées ou annoncées pendant l'année civile 2016 dans l'ensemble des pays de l'OCDE, ainsi qu'en Afrique du Sud et en Argentine.

La structure du rapport est la suivante : le chapitre 1 décrit l'évolution de l'environnement macroéconomique depuis la fin de la crise jusqu'en 2016 ; le chapitre 2 présente les dernières tendances en matière de recettes et de structures fiscales dans les pays de l'OCDE, en Afrique du Sud et en Argentine ; et le chapitre 3 donne un aperçu des principaux développements en matière de politique fiscale et des grandes tendances de réformes pour chaque catégorie d'impôt en 2016.

Le rapport révèle que la faiblesse de la croissance, conjuguée à l'assainissement des budgets publics, ont conduit de nombreux pays à engager des réformes fiscales axées sur la croissance. Nombre de ces réformes visaient à stimuler l'investissement, notamment au moyen de baisses des taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IS). Des mesures de relance budgétaire ont également été prises via des réductions de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP). La plupart des réformes de l'IS et de l'IRPP devraient faire baisser les recettes, mais de nombreux pays escomptent une augmentation des recettes tirées de la TVA, des droits d'accise, des impôts sur le patrimoine et des taxes environnementales qui sont généralement jugés moins préjudiciables à la croissance économique que les impôts directs.

L'amélioration de l'équité et la lutte contre la consommation dommageable comptent parmi les autres importants objectifs qui sous-tendent les réformes fiscales. Outre leur effet sur la croissance, les nombreuses baisses de l'IRPP ciblant les titulaires de revenu faible et intermédiaire étaient une réponse à la stagnation des revenus, notamment au bas de l'échelle de distribution, tandis que les hausses des droits d'accise et des taxes environnementales visaient pour leur part à dissuader les comportements et les schémas de consommation dommageables.

Le rapport de cette année met en exergue un certain nombre de tendances fortes en matière de réforme fiscale :

- **Les impôts sur le revenu des contribuables à revenus faibles et intermédiaires ont baissé dans un certain nombre de pays, mais l'impact de ces réductions sur la redistribution et sur les coïns fiscaux totaux devrait être minime.** Les réformes de l'IRPP engagées en 2016 ont généralement abaissé les taux de cet impôt et restreint sa base, notamment pour les contribuables à revenu faible ou moyen. Toutefois, la plupart des réformes de l'IRPP devraient avoir des effets négatifs en termes de recettes ; aussi, malgré l'amélioration de la progressivité, l'impact redistributif global de l'IRPP n'augmentera pas nécessairement. En outre, si on s'attend à ce que la baisse des coïns fiscaux se poursuive – surtout pour les bas salaires – sous l'effet des réformes récentes de l'IRPP, les cotisations de sécurité sociale restent élevées dans de nombreux pays.
- **S'agissant des impôts sur les bénéfices des sociétés, la mise en œuvre des mesures adoptées dans le cadre du projet BEPS va de l'avant, mais la concurrence autour des taux de l'impôt sur les sociétés s'intensifie.** D'un côté, les efforts pour protéger la base de l'impôt sur les sociétés contre les pratiques d'évasion fiscale internationale se sont poursuivis, conformément à l'engagement des pays d'appliquer les standards minimums et les recommandations adoptés dans le cadre du

projet BEPS de l'OCDE. D'un autre côté, on assiste à un durcissement de la concurrence autour des taux de l'IS, tendance qui s'était déjà manifestée l'année précédente, après une période de relative stabilisation dans les années qui ont suivi la crise. Beaucoup de pays qui ont abaissé leurs taux de l'IS l'ont fait au moyen de réductions successives sur plusieurs années, à quelques exceptions près, notamment la Hongrie qui a procédé à une baisse drastique et soudaine. Le rapport de cette année souligne également que la concurrence fiscale s'est renforcée, avec la mise en place d'incitations fiscales nouvelles ou plus généreuses, notamment en faveur d'activités de recherche et développement (R-D) ou liées à la propriété intellectuelle (PI).

- **Les pays ont cessé de relever leur taux normal de TVA pour mobiliser des recettes supplémentaires, et le principal domaine de réforme l'année dernière a été l'application de la TVA dans le secteur du numérique.** Hormis la Grèce qui a augmenté son taux normal de TVA, les taux n'ont pas varié en 2016, ce qui laisse penser que les pays ont moins l'intention de recourir à des hausses du taux normal de TVA pour accroître leurs recettes, en partie parce que ce taux atteint déjà des niveaux élevés dans de nombreux pays. L'une des évolutions les plus significatives en matière de TVA a été l'augmentation du nombre de pays qui ont aligné leurs règles fiscales relatives aux fournitures internationales de services et de biens incorporels sur les Principes directeurs internationaux de l'OCDE pour la TVA/TPS.
- **Un grand nombre de pays signalent un relèvement de leurs droits d'accise, stratégie qui vise à la fois à augmenter les recettes et à influencer sur le comportement des consommateurs.** Les hausses des droits d'accise sur les produits du tabac ont été particulièrement nombreuses. Les réformes engagées et les projets de réformes futures confirment également la popularité croissante des taxes sur les sodas dans de nombreux pays.
- **Dans le domaine des taxes liées à l'environnement, l'augmentation des taxes sur les carburants récemment constatée s'est poursuivie dans de nombreux pays.** Cette évolution tranche avec celle des combustibles dans d'autres secteurs qui, malgré leurs effets très préjudiciables au climat, à l'environnement et à la santé humaine, restent souvent taxés à des taux bas. On relève également diverses réformes portant sur la fiscalité des véhicules, qui ont généralement consisté à relever les taxes sur les véhicules roulant aux carburants classiques et à multiplier les incitations fiscales en faveur des véhicules propres.
- **Les impôts sur le patrimoine ont connu plus de changements que l'année dernière et ces réformes visaient souvent à les augmenter.** Les augmentations ont généralement concerné les impôts périodiques sur les biens immobiliers et les droits de mutation sur les biens mobiliers et immobiliers. Certaines réformes de la fiscalité immobilière ont cherché à « refroidir » le marché du logement en ciblant l'investissement immobilier. Les réformes de l'impôt sur les successions ont, pour leur part, surtout impliqué une baisse des droits.

Les pays qui ont engagé les réformes les plus significatives étaient pour la plupart membres de l'Union européenne (UE). L'Autriche, la Belgique, la Grèce, la Hongrie, le Luxembourg, la Norvège et les Pays-Bas ont été les plus audacieux en 2016. À l'exception de la Grèce, qui a poursuivi ses efforts pour atteindre les objectifs budgétaires fixés par son troisième plan de sauvetage, les réformes fiscales complètes mises en œuvre avaient pour but de soutenir la croissance, en particulier grâce à des allègements d'impôts sur les revenus du travail et sur les bénéfices des sociétés. Étant donné que les mesures étaient généralement axées sur la croissance, tous les pays qui ont engagé des réformes fiscales de vaste portée sauf la Grèce s'attendent à un effet négatif sur leurs recettes fiscales, du moins à court terme. Les estimations de recettes montrent également que les réformes de grande ampleur visant à abaisser la fiscalité sur les revenus du travail devraient être beaucoup plus coûteuses que celles portant sur la fiscalité des sociétés.